

DECRET N° 2004 – 359 du 12 août 2004  
portant nomination d'un officier général

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution,  
Vu, ensemble, les décrets n° 2002 – 341 du 18 août 2002 et 2002 – 364 du 18 novembre 2002  
portant nomination des membres du Gouvernement,

SUR PROPOSITION DU COMITE DE DEFENSE

En Conseil des Ministres

DECRETE :

**Article premier :** est nommé, à titre normal, au grade de général de division pour compter du 12 août 2004 :

ARMEE DE TERRE  
Génie

Général de brigade MOUNDELE NGOLLO Benoît

**Article 2 :** le présent décret sera enregistré, inséré au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 12 août 2004

Par le Président de la République,

  
Denis SASSOU-N'GUESSO

Le Ministre délégué à la Présidence  
de la République, chargé de la  
Défense Nationale,

Le Ministre de l'Economie,  
des Finances et du Budget,

  
Général de division Jacques Yvon NDOLOU

  
Rigobert Roger ANDELY